

INTERPROFESSION DU LAIT

BO MILCH - IP LAIT - IP LATTE

Séance du comité du 16 novembre 2022

Point 13 : Résultats du séminaire des 16 et 17 septembre et prochaines étapes

Le secrétariat a mis en valeur les résultats du séminaire de l'IP Lait ces dernières semaines et les a résumés dans un document de 16 pages (cf. pages suivantes). Les participants ont défini 13 axes d'action pendant le séminaire. Il s'agit à présent de définir concrètement les prochaines étapes.

Il ne sert à rien de lancer dès à présent des démarches pour les 13 axes d'action. En effet, ces dernières doivent être vérifiées une nouvelle fois par le comité et des mandats concrets seront attribués ensuite si nécessaire. En outre, nous n'avons pas le temps de statuer sur les 13 options en novembre. L'idée est donc de lancer les axes d'action les plus importantes et les plus simples le 16 novembre et les autres lors des prochaines séances du comité.

Proposition de la présidence

- Le comité examine si les 13 axes d'actions dans le document « Résultats du séminaire de l'IP Lait » sont complets.
- Pour les quatre axes d'action ci-après, pour lesquels aucune étape supplémentaire n'est nécessaire, le comité définit la mise en œuvre définitive :
 - Faiblesse 2 (séminaire d'un demi-jour à partir de 2023) ;
 - Faiblesse 4 (échange périodique avec l'OFAG) ;
 - Faiblesse 5 (une rencontre par année avec le Conseil fédéral) ;
 - Politique 3 (déjà discuté au point 6).
- Le comité lance les prochaines étapes pour les axes d'action suivants selon les décisions du séminaire :
 - Faiblesse 1 : Complexité élevée des instruments
 - Faiblesse 3 : Perception du travail
 - Société 3 : Manque de personnel spécialisé
 - Politique 2 : Lutte pour la répartition des moyens de la Confédération
 - Politique 5 : Aménagement du territoire
- Les autres axes d'action seront lancés en 2023.

INTERPROFESSION DU LAIT

BO MILCH - IP LAIT - IP LATTE

Résultats du séminaire de l'IP Lait

Date	16 et 17 septembre 2022
Lieu	Hôtel Meilenstein, Lotzwilstrasse 66, 4900 Langenthal
Présidence	Peter Hegglin (président)
Animation	Andreas Wyss
Secrétariat	Stefan Kohler, Michael Grossenbacher, Lara Alkan, Gilles Bolliger (traduction)
Production	Rudolf Bigler (Aaremilch AG), Christian Banga (MIBA), Marc Benoit (Prolait), Sepp Dörig (PO Ostschweiz), Jürg Dummermuth (Mittelland Milch), Hanspeter Egli (FPSL), Pirmin Furrer (ZMP), Stephan Hagenbuch (FPSL), Mireille Hirt (APLC), Didier Roch (FPSL), René Schwager (Mooh), Fritz Stettler (PMO Züger-Forster)
Transformateurs/détaillants	Jacques Gygax (Fromarte), Manuel Hauser (Emmi Schweiz AG), Andreas Hinterberger (Bergkäserei Gais), Lorenz Hirt (VMI), Christian Krumm (Aldi Suisse AG), Marc Muntwyler (Coop), Andreas Wegmüller (Cremo), Daniel Imhof (Nestlé), Salome Lottaz (ELSA)

Introduction

Le comité de l'IP Lait a décidé au printemps d'organiser un séminaire en automne. L'objectif principal était le suivant :

« L'IP Lait s'occupe des défis qui se poseront ces 10 à 20 prochaines années au secteur laitier et se demande si les bons jalons ont été posés aujourd'hui pour relever ces défis. »

Les objectifs partiels étaient les suivants :

- Identifier et classer par ordre de priorité les défis qui se posent à la branche au niveau du marché, de la société et de la politique ;
- Élaborer et attribuer des axes d'action pour affronter les défis au niveau de la production, de la transformation/commerce et du secteur entier ;
- Analyser les structures et la possibilité d'agir de la branche sur la base des défis identifiés et des axes d'action du secteur entier ;
- Montrer l'interdépendance entre les défis et les mesures.

Afin d'obtenir un résultat satisfaisant lors du séminaire, ce dernier a été préparé intensivement. Des interviews ont été effectuées avec un groupe de personnes afin d'évaluer les points faibles et les points forts de l'IP Lait et d'identifier les défis avec leurs risques et leurs priorités.

Les résultats ont été envoyés à toutes les participantes et participants sous forme d'un sondage afin de compléter et de noter les idées soumises et de définir ensuite des sujets prioritaires pour le séminaire. Ces informations et ces connaissances constituaient la base du travail effectué pendant le séminaire.

Faiblesses/points forts de l'IP Lait

La première partie du séminaire le vendredi matin était consacrée à une introspection. Les structures et les processus de l'IP Lait ainsi que les optimisations possibles étaient au centre de la réflexion. La question principale était de savoir si l'IP Lait était suffisamment prête à affronter les futurs défis. Les participants ont discuté des faiblesses et des points forts de l'IP Lait. Ils ont constaté que les faiblesses avaient leur raison d'être et pouvaient être expliquées. Ils ont aussi constaté que la plupart des faiblesses pouvaient être vues comme chances.

« L'IP Lait doit agir proactivement, reconnaître les défis et les tendances et élaborer des solutions avant ou pour que la politique et la société agissent. »

Principe élaboré par les participantes et participants du séminaire

Les cinq principales faiblesses de l'IP Lait et les solutions et mesures proposées sont présentées ci-après.

Défis pour le secteur laitier

Dans la deuxième partie du séminaire à partir du vendredi après-midi, les participants ont examiné les défis et la nécessité d'agir de toute la branche. Les défis ont été répartis dans trois domaines : marché, société et politique.

Après des discussions intensives, les défis prioritaires ont été définis dans les différents domaines. Concernant le marché, il a été constaté que la nécessité d'agir n'était pas très grande pour la branche. Seul véritable défi identifié en fin de compte : les nouvelles tendances de consommation. Il s'agit néanmoins d'un sujet de société. Concernant cette dernière, il a été beaucoup question des défis posés par les discussions sur le climat. Les allégations concernant l'impact négatif des vaches sur le climat ont été considérées comme étant un sujet prioritaire. À propos de la politique, il a été constaté que la branche devait être active de manière générale, car les sujets mentionnés étaient d'une grande actualité.

Retours d'information positifs

Les discussions ont fait ressortir, outre les faiblesses, aussi les succès, les points forts et les chances de l'IP Lait. Parmi les plus grands succès, citons l'introduction du supplément pour le lait commercialisé (loi chocolatière) grâce à une bonne tactique lors de l'élaboration ainsi que la mise en place du « tapis vert » avec un supplément de prix sur le marché. Comme principaux points forts, les participants ont mentionné le fait que le président soit un politicien et le bon lien avec la politique, le secrétariat compétent et efficace et la présidence neutre. Vu l'environnement concurrentiel, la modification du marché global du lait est plutôt considérée comme chance que comme défi. Si la production de lait diminue en Europe, c'est en effet une chance pour le marché suisse du lait. Le fait que les vaches soient considérées comme néfastes pour le climat peut aussi être une chance si on réussit à rétablir les faits. En vue de la Politique agricole 2035, il faut veiller à élaborer une position commune et à influencer positivement sur la discussion politique sur cette base.

En résumé, les participantes et participants ont perçu le séminaire comme très réussi et axé sur l'avenir et la recherche de solutions. La bonne collaboration entre les deux groupes d'intérêt a été spécialement mentionnée et louée.

Table des matières

1. Analyse des points faibles de l'IP Lait.....	4
Point faible 1 : Instruments très complexes de l'IP Lait	4
Point faible 2 : La concentration des acteurs sur leurs propres intérêts conduit à l'élaboration de solutions et d'instruments complexes et au manque de volonté à penser et à agir à long terme.	5
Point faible 3 : La perception du travail et des succès de l'IP Lait est mauvaise de la part des producteurs de lait et des fromagers artisanaux.	6
Point faible 4 : La résilience envers l'activisme politique n'existe que partiellement.	7
Point faible 5 : Manque de contact avec le Conseil fédéral	8
2. Défis pour le secteur laitier	9
Société 1 : Impact négatif de la vache sur le climat - image de la production laitière et des produits laitiers / peut aussi être une chance	9
Société 2 : Image externe et interne du secteur laitier	10
Société 3 : Manque de collaborateurs spécialisés	11
Politique 1 : Politique environnementale – dispositions en matière d'émissions (bruit, odeur)	12
Politique 2 : Moyens de plus en plus limités de la Confédération et lutte pour leur répartition (promotion des ventes)	13
Politique 3 : Supplément pour le lait transformé en fromage	14
Politique 4 : Politique agricole 2035	15
Politique 5 : Aménagement du territoire	16

1. Analyse des points faibles de l'IP Lait

Point faible 1 : Instruments très complexes de l'IP Lait

Mesure	Responsables	Délai
Examen des instruments existants quant à leur nécessité et utilité Mandat externe : description du mandat	Secrétariat Délégation du comité : Hauser, Hagenbuch, Gygax	Prochaine étape : séance du comité en novembre 2022 → décision sur le mandat

Point faible 2 : La concentration des acteurs sur leurs propres intérêts conduit à l'élaboration de solutions et d'instruments complexes et au manque de volonté à penser et à agir à long terme.

Mesure	Responsables	Délai
Le comité se consacre au moins pendant une demi-journée par année à des sujets stratégiques.	Président/secrétariat	2023

Point faible 3 : La perception du travail et des succès de l'IP Lait est mauvaise de la part des producteurs de lait et des fromagers artisanaux.

Mesure	Responsables	Délais
Analyse de la communication interne et externe. L'objectif est de définir une stratégie avec des règles et des processus contraignants. Mandat externe	Secrétariat Délégation du comité : Schwager, Imhof, Hirt, Hagenbuch	T2/T3 2023

Point faible 4 : La résilience envers l'activisme politique n'existe que partiellement.

Mesure	Responsables	Délais
Échange périodique avec l'OFAG Président 1x par an Secrétariat 1x par mois Contact avec des parlementaires	Président/secrétariat	2023

Point faible 5 : Manque de contact avec le Conseil fédéral

Mesure	Responsable	Délai
Une rencontre par année	Président	2023

2. Défis pour le secteur laitier

Société 1 : Impact négatif de la vache sur le climat - image de la production laitière et des produits laitiers / peut aussi être une chance

- Le rôle des herbages et des ruminants dans le cycle des nutriments n'est pas connu.
- Manque de connaissances des hautes écoles sur les techniques de production
- Exigence de travailler en circuits fermés, mais manque de connaissance des interdépendances
- Nouvelles tendances de consommation, offre accrue de produits de substitution

Axes d'action		Objectifs		
Remaniement des contenus des supports didactiques Étude scientifique sur le système global du secteur laitier Traiter le sujet de manière active et positive (sortir de la position de défense/justification), déterminer l'empreinte CO ₂		Améliorer l'image et élaborer des bases pour argumenter Traiter le sujet activement sur la base de résultats scientifiques Améliorer l'empreinte écologique du secteur laitier (kg CO ₂ / kg de lait) Meilleur positionnement envers les produits alternatifs		
Mesures	Responsables	Partenaires	Délais	Fait
Étude sur l'élevage bovin en Suisse (étudiant en master)	À définir	Science, politique, médias		
Publicité, agriculteurs comme ambassadeurs, communication	Swissmilk, SCM, IP Lait	IP Lait, FPSL, USP, SCM		
Comparaison avec d'autres acteurs à l'étranger, l'industrie automobile, cimenteries				
Acquérir des connaissances et des réseaux, créer une plateforme de connaissances dans la branche, mesurer pour assurer la transparence		Science, Confédération, ONG		
Montrer les conflits d'objectifs				
Instrument d'évaluation de l'impact climatique convivial	IP Lait	Détaillants et transformateurs		
Affouragement visant à réduire les émissions de méthane, augmentation du rendement par jour de vie, affouragement des sous-produits	Exploitation et formations			

Société 2 : Image externe et interne du secteur laitier

- Exigences accrues envers la production laitière (bien-être des animaux, biodiversité, environnement...)
- Modification de l'alimentation, santé et éthique

Axes d'action	Objectifs
Information/regroupement des forces	Favoriser la compréhension et développer les connaissances Influence sur la publicité Présenter la technique sous un jour positif

Mesures	Responsables	Partenaires	Délais	Fait
Adapter l'image de l'agriculture véhiculée à la réalité		LID, détaillants, FPSL, SCM		
Influencer les acteurs Messages communs sur le progrès, technique moderne, bien-être des animaux Perception des producteurs par eux-mêmes et motivation	IP Lait			

Société 3 : Manque de collaborateurs spécialisés

- Manque de collaborateurs spécialisés, surtout dans les entreprises artisanales mais aussi dans l'agriculture

Axe d'action	Objectif
Information sur le potentiel du secteur laitier	Augmenter la motivation à travailler dans le secteur agroalimentaire

Mesures	Responsables	Partenaires	Délais	Fait
Visites dans les écoles élémentaires et professionnelles et dans d'autres institutions de formation, stand aux foires sur les métiers	FPSL, Fromarte, VMI	OP, formation et formation continue des enseignants, centres de formation agricole, HAFL		
Donner une image positive du secteur laitier		FPSL, Fromarte, SSIL, représentants régionaux des producteurs, LID		

Politique 1 : Politique environnementale – dispositions en matière d'émissions (bruit, odeur)

- Trajectoire de réduction/objectifs climatiques

Axes d'action	Objectifs
Réduction facultative Amélioration de l'efficacité Communication envers les consommateurs et la politique (« vache négative pour le climat »)	Réduire la pression de la politique et de la société Créer la compréhension pour les circuits complexes

Mesures	Responsables	Partenaire	Délais	Fait
Développement du « tapis vert »	IP Lait	Confédération par des systèmes incitatifs		
Indemnisation de la réduction des émissions dans le système des paiements directs				
Augmentation de l'efficacité				
Créer la transparence sur les méthodes de calcul et les bases				
Marketing de Swissmilk	FPSL			
Communication de l'IP Lait envers la politique Donner une image positive des progrès réalisés par les mesures de la branche	IP Lait dans le cadre de la stratégie de communication			
Étude sur l'impact environnemental du secteur laitier pour disposer d'une base (« vache négative pour le climat »)	IP Lait			

Politique 2 : Moyens de plus en plus limités de la Confédération et lutte pour leur répartition (promotion des ventes)

Axes d'action	Objectifs
Entretenir les liens entre IP Lait/FPSL/USP Prendre influence à temps	Défendre des positions communes Défendre activement les revendications de la branche Montrer l'importance du supplément pour le lait transformé en fromage, renforcer l'argumentaire

Mesures	Responsables	Partenaires	Délais	Fait
Élaborer un argumentaire de la branche	IP Lait	FPSL/USP/VMI/Fromarte (OFAG/CF)	T1 23 Pour débat sur le budget 24	
Défendre les revendications	IP Lait/FPSL/USP		T2 23	

Politique 3 : Supplément pour le lait transformé en fromage

Axes d'action	Objectif
Compensation de l'évolution du taux de change pour le supplément pour le lait transformé en fromage et pour le supplément pour le lait Répartition des excédents	Moyens accrus dans le secteur laitier

Mesures	Responsable	Partenaires	Délais	Fait
Budget 2024	IP Lait	Toutes les organisations membres	T2 2023	
Encaissement du supplément entier pour le lait et évent. remboursement à tous les producteurs de lait	IP Lait interne	Demande déjà déposée par Fromarte auprès du comité	Demande à l'att. de l'AD 2023 déposées en octobre 2022	

Politique 4 : Politique agricole 2035

- Responsabilité accrue des acteurs de la branche comme chance

Axes d'action	Objectifs
<p>Améliorer les conditions cadres pour l'agriculture productrice (système des PD, droit foncier)</p> <p>Les PD doivent être plus axés sur les PD</p>	<p>Enfoncer le clou</p> <p>Élaborer une position commune</p>

Mesures	Responsable	Partenaires	Délai	Fait
<p>Élaborer des prises de position à l'att. de l'OFAG et du CF</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'empreinte CO2 (réduction de l'impact environnemental) comme base pour le calcul des paiements directs <p>Mise en œuvre par l'initiative parlementaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prestations comme base des PD au lieu des UMOS/surface - PD et secteur laitier UMOS et détention de vaches mères ; séparation entre zone de montagne et zone de plaine - PD basés sur le nombre d'animaux au lieu de la surface 	IP Lait	<p>Accompagnement externe p. ex. par Andreas Wyss</p> <p>FPSL</p> <p>Coopérations au-delà de la branche (WWF, economiesuisse, etc.)</p>	Le plus rapidement possible.	

Politique 5 : Aménagement du territoire

- L'évolution nécessaire des structures à l'échelon de la production est freinée.

Axe d'action	Objectif
Dispositions de l'aménagement du territoire	Maintenir le statu quo, rendre possible le développement des exploitations

Mesures	Responsable	Partenaire	Délai	Fait
LAT 2 Aménagement du territoire : disponibilité du sol, droit foncier, etc. risque élevé et nécessité d'agir élevée ; trop tard pour agir vu l'avancement au niveau politique ?	USP par FPSL		En continu	